

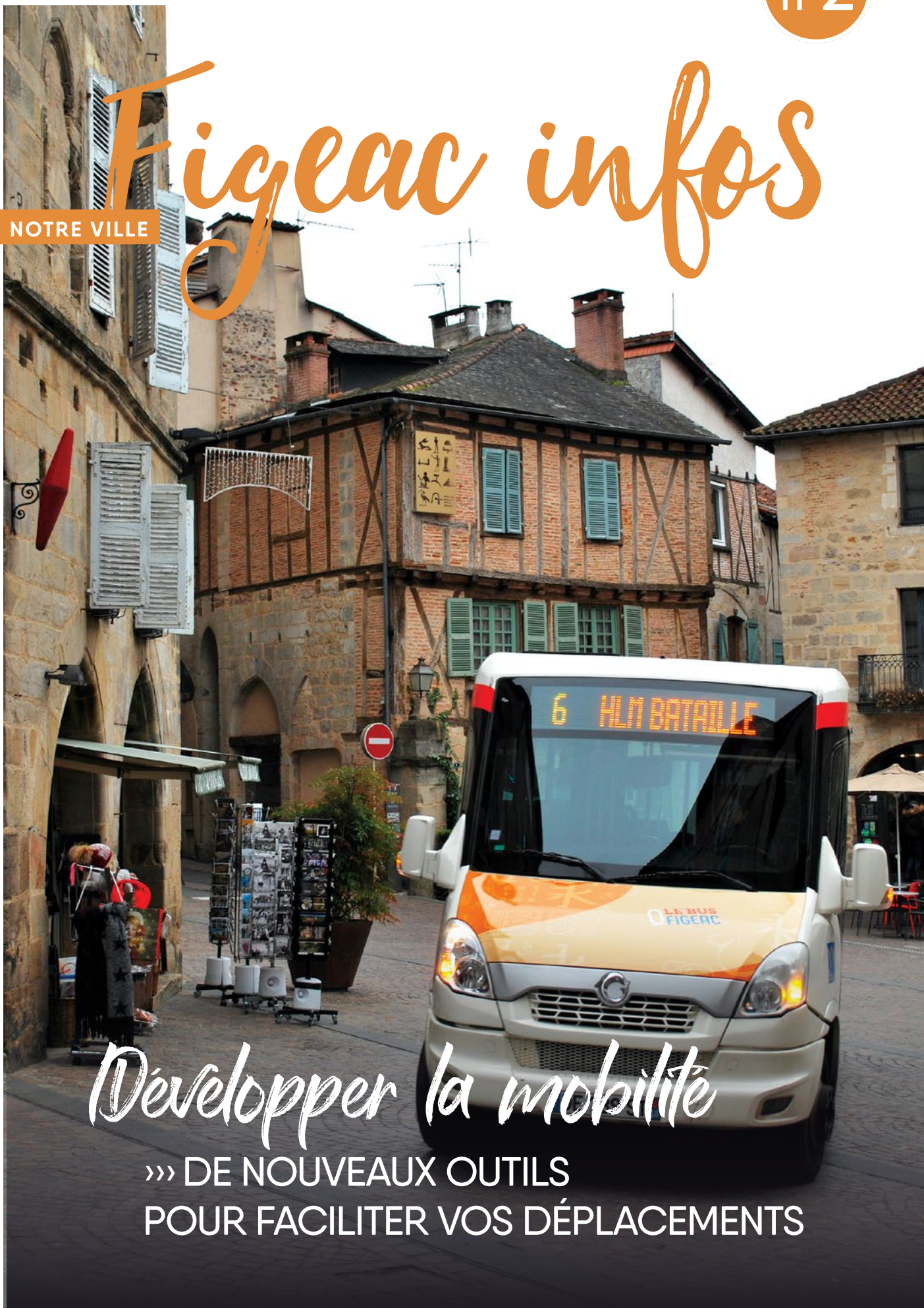
Figéac infos

NOTRE VILLE

Février 2019

Développer la mobilité

» DE NOUVEAUX OUTILS
POUR FACILITER VOS DÉPLACEMENTS



PUBLICITE

Édito



04 //

Paroles d'habitants

05 //

Ça s'est passé à Figeac

06-07 //

Développer la mobilité

09 //

Accueillir et accompagner

10-11 //

Communiquer et informer

12 //

Renforcer l'attractivité

13 //

Paroles d'élue(s)

15 //

Espace réservé à l'expression
des conseillers municipaux

16-17 //

Favoriser la sauvegarde
du patrimoine

18 //

Des Figeacois(es) à
à l'honneur

Ensemble

Gare détruite, gilets jaunes, venue du Président de la République à Souillac, inauguration de l'Usine du futur à l'Aiguille, ces événements, en apparence sans lien, sont révélateurs des mutations de notre société.

Position de l'Etat dans le maintien des infrastructures publiques, incompréhension devant la politique fiscale, dialogue entre les maires et le gouvernement et création d'emplois industriels sont en effet au cœur de nos préoccupations.

Alors que les ressources de nos collectivités stagnent et les besoins des habitants augmentent, il nous faut, encore, faire preuve d'inventivité.

Demain, ni la Commune, ni l'Etat, ni la Région, ni le Département, ne pourront dégager des moyens suffisants pour remplir leurs missions seuls.

Nous devons nous appuyer sur la mutualisation entre collectivités, les associations, les réseaux sociaux, les énergies renouvelables pour répondre à ces enjeux.

Inciter au covoiturage avec des aires adaptées, faciliter les déplacements doux par des équipements de voirie, revoir notre réseau de bus avec les associations, sont quelques exemples d'action conjointe.

Nous devons également profiter du Grand Débat National pour faire remonter des contributions positives pour notre territoire.

FIGEAC demain est l'affaire de tous !

André Mellinger

Maire de Figeac

Vice-Président du Département du Lot

Bulletin d'informations
Février 2019

N° 2

Directeur de la publication

André Mellinger

Rédaction / Photo

Mairie de Figeac

Publicité

Pub Vision

Impression : Reprint - Tirage : 6850 ex -
imprimés sur papier géré durablement,

Dépôt légal : Février 2019,

Design graphique

Agence Place Publique.

ETAT CIVIL - Du 1er décembre 2018 au 31 janvier 2019

Naissances

Emma Molinié ; Glomis Kitambala ; Kelly Raust ; June Anglade ; Tasnim Karabagli ;
Gabrielle Ngombo-Dzawa

Mariages

28 décembre : Joël Hyacinthe et Marie Pradines

Décès

Juliette Dardenne ; Marie-Thérèse Ensargueix ; Roger Cazanave ; Jean Despeyroux ;
Michel Plaza ; Henri Carpentier ; Allan Fullalove ; Louise Cayrel ; Juliette Auferin ;
Angéline Borie ; Yvette Murat ; Régis Guemon ; Jean Singland ; Daniel Bernard ; Odette
Salvy ; Odette Arnal ; Luis Gabarre ; Robert Douilliez ; Patrick Spries ; Fernande Périé ;
Alain Tremoulet ; André Hugonenc ; Fernand Bouzou ; Raymond Gineste ; François Rossi.

Déneigement

QUI INTERVIENT ET QUELLES SONT LES PRIORITÉS ?



© DR

Chaque année **de mi-novembre à mi-mars**, la Ville met en place et finance un **service d'astreinte hivernale**, composé de 3 agents techniques prêts à intervenir à tout moment. A leur disposition : un camion équipé d'une lame braise et d'une saleuse portée (avec sel ou saumure), un tracteur équipé d'une lame et d'un épandeur à sel. Ils travaillent en lien étroit avec le Service Territorial Routier (STR) du Département.

Une **veille météo quotidienne** est effectuée. Si des perturbations (neige ou verglas) sont annoncées,

le personnel d'astreinte est alerté par SMS et un patrouilleur du STR est envoyé en repérage pour évaluer les risques. L'un des 2 élus référents est contacté avant d'envoyer les équipes municipales sur le terrain. Ils interviennent dans le cadre d'un **plan d'exploitation bien précis : un circuit de 6 secteurs prioritaires** comprenant notamment les voies d'accès aux services d'urgences (Centre Hospitalier, Centre d'Incendie et de Secours, Gendarmerie) ainsi que les axes menant au dépôt de service de collecte des ordures ménagères, aux établissements scolaires et les rues à forte pente.

Le principe est de traiter la chaussée dès 5h du matin avant que les usagers et les bus scolaires ne prennent la route pour anticiper les difficultés de circulation.

En centre-ville, les agents du service nettoyage sont également mobilisés pour rendre accessibles aux piétons les trottoirs, les entrées des écoles ou encore la passerelle.

Les voies desservant les hameaux des écarts comme les rues des lotissements sont traitées dans un second temps, selon les difficultés d'accès et l'évolution de la situation météo.

De leur côté, les services du Département interviennent en priorité sur la déviation, la RD 840 et la RD 822 mais aussi les autres axes desservant Figeac dont l'accès à l'A20.

Ordures ménagères / Déchets recyclables

COMMENT S'ORGANISE LA COLLECTE ?

Le ramassage des déchets ménagers et recyclables est assuré par le service de collecte de la Communauté de Communes du Grand-Figeac, avec le concours du service nettoyage de la Ville qui intervient sur les ruelles du centre-ville difficilement accessibles aux camions poubelle.

Le territoire communal est divisé en plusieurs secteurs (centre-ville, pavillonnaire et rural) avec des jours et des horaires de collecte différents.

Quel que soit le secteur, les sacs (adaptés et bien fermés) et les conteneurs individuels doivent impérativement être sortis juste avant le début de la tournée, afin de ne occasionner aucune gêne sur la voie publique.

→ Pour en savoir plus

contactez le service de collecte du Grand-Figeac : 05 65 34 50 74 ou service.collecte@grand-figeac.fr

En centre-ville, 12 conteneurs enterrés sont également à la disposition des usagers : quai Joffre, boulevard Juskiewenski, rue de la République, places de la Raison, Michelet et Sully. **Pour le verre et les textiles, des conteneurs spécifiques** sont implantés sur la Commune. Enfin, pour les **encombrants et déchets verts**, la Ville propose aux personnes ne disposant pas de moyen de transport adapté pour se rendre à la déchetterie un **ramassage gratuit chaque 1^{er} lundi du mois** (sur inscription au 05 65 50 34 83).

Les dépôts sauvages sont strictement interdits et susceptibles d'être sanctionnés par une amende.





Des vœux sous forme de doléances

Le 7 janvier dernier, lors des vœux aux personnalités et acteurs locaux, André Mellinger a surpris l'assistance par un discours inhabituel. Après avoir rappelé les faits marquants de l'année 2018, le Maire, s'adressant au Préfet du Lot, a donné le ton en déclarant « Pour coller à l'actualité, j'ai décidé moi aussi de vous présenter un cahier de doléances ».

Parmi les **souhaits formulés** : « Que nos concitoyens ne voient pas leurs ressources diminuer en même temps que la réduction des moyens collectifs censés les aider. Que le carburant n'augmente pas en même temps que l'on supprime les trains. Que les bénévoles des associations voient leur statut vraiment reconnu. Que les métropoles soient solidaires des territoires ruraux. Que les collectivités soient toutes égales entre elles pour l'application de la loi. Que les transferts de charges décidés par l'Etat soient compensés à l'euro près. Que l'inflation des normes et des réglementations ne nous conduise pas à des dépenses inconsidérées et incompréhensibles par nos concitoyens. »

Une intervention remarquée en écho au contexte social du moment et aux revendications issues du mouvement des Gilets Jaunes qui a touché toute la France.

Accessible et acteur de terrain, le Maire est le premier à être interpellé quand quelque chose ne va pas. Si quotidiennement l'équipe municipale est à l'écoute des habitants, elle ne peut pour autant pas répondre à toutes les demandes, notamment celles qui ne relèvent pas de la compétence communale et sont du ressort de l'Etat.

Afin de recueillir les revendications des Figeacois(e)s, la Ville a donc mis en place **dès la mi-décembre un cahier de doléances à l'accueil de la Mairie**. L'objectif étant de communiquer son contenu à Mme la Sous-préfète. Dans la continuité, André Mellinger était présent le 18 janvier à Souillac lors du débat avec le Président de la République, aux côtés des quelques 600 élus de la Région Occitanie. L'occasion de défendre notre territoire en relayant les préoccupations de la population et les difficultés rencontrées par les élus locaux dans l'exercice de leur mandat.

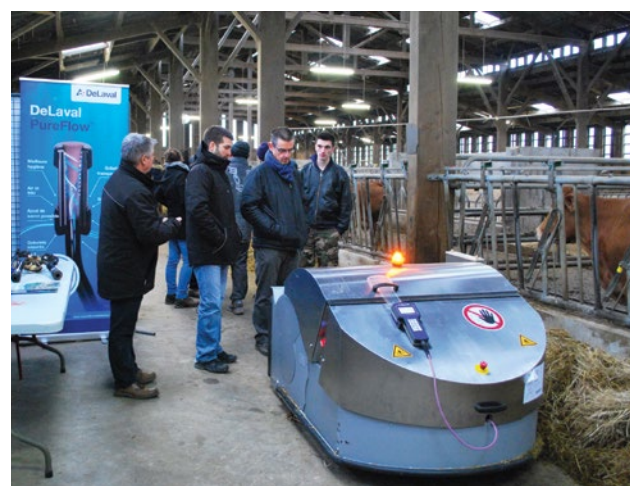
Consciente des difficultés exprimées par la population, la municipalité a décidé **pour 2019 de maintenir les tarifs des services municipaux, le prix de l'eau et de l'assainissement à leur niveau de 2018**. Un choix qui va dans le sens de l'engagement pris en début de mandat de ne pas augmenter les taux d'imposition.

L'innovation au service de l'élevage

A l'heure du tout numérique, le secteur agricole n'est pas à la traîne en matière d'innovation. Le 22 janvier dernier, le lycée Animapôle-La Vinadie accueillait un **salon de l'élevage connecté. Une première en Occitanie**.

La manifestation, organisée avec le soutien de la Chambre d'Agriculture du Lot, a fait découvrir aux nombreux exploitants du Lot, de l'Aveyron, du Cantal et aux lycéens de la Région, **les derniers outils connectés (robots, applications mobile...) développés pour les aider au quotidien** à mieux gérer leur troupeau tant sur le plan de la santé, de la reproduction que de l'alimentation. Des innovations qui, en facilitant certaines tâches, permettent aussi d'alléger l'emploi du temps des éleveurs « sur le pont » 24h/24h et 365 jours/an !

Le pari était en effet de **montrer une autre image de la profession afin d'attirer les jeunes vers ces métiers en pleine mutation technologique**. Conscient de cet enjeu, le lycée agricole de Figeac, qui accueille 300 lycéens, des apprentis et des stagiaires en formation continue, a lancé une expérimentation de colliers connectés sur son troupeau de bovins. L'établissement envisage aussi de développer une formation spécifique autour du numérique.



Démonstration d'un robot repousse fourrage.



••••• Le bus de la ville GRATUIT ! •••••

De nouveaux outils pour faciliter vos déplacements

En 2003, Figeac était la plus petite ville de France à mettre en place un réseau de transports urbains. Un service gratuit utilisé par 311 295 voyageurs en 2018. Afin d'améliorer la lisibilité et de simplifier l'utilisation du service, plusieurs outils ont été mis en place grâce à la géolocalisation des véhicules. Les usagers peuvent ainsi connaître, en temps réel, l'état du réseau et optimiser leurs déplacements.

UN PANNEAU D'AFFICHAGE À L'ARRÊT CENTRAL

L'arrêt « Jardins de l'Hôpital », commun à toutes les lignes, est désormais doté d'un panneau d'affichage annonçant le passage des prochaines navettes (n° et destination) et indiquant si un retard est enregistré par rapport à l'horaire prévu.

DES INFORMATIONS EN TEMPS RÉEL À CHAQUE ARRÊT DE BUS GRÂCE AU QR CODE

Le dispositif est en cours de développement et sera accessible dans les prochains mois. Le principe est le suivant : en flashant ces QR code avec votre smartphone, vous avez accès à une page web avec plusieurs informations sur l'arrêt où vous vous situez : le numéro de la ligne, le nom de l'arrêt, l'heure de passage théorique de la prochaine navette et le temps d'attente en cas de retard. La liste des arrêts précédents et suivants est également donnée.

LE RÉSEAU EN DIRECT VIA DES APPLICATIONS transit MyBus

Une fois téléchargées sur votre mobile, ces applications géolocalisent votre position et vous indiquent, en fonction de la destination demandée, la liste des arrêts à proximité, le trajet pour vous y rendre et le prochain horaire de passage de la navette. Des outils gratuits et simples d'utilisation pour calculer et planifier son itinéraire.

Ces applications fonctionnent partout en France et pour tous les modes de transport. Les données du réseau bus figeacois ont été intégrées, en collaboration avec les services de l'Etat, dans le cadre d'une réflexion globale sur la mobilité dans le département du Lot.

Des outils connectés et innovants qui faciliteront aussi la transition vers le futur réseau (en cours de restructuration) dont la mise en place est envisagée en 2022.

Régulièrement, la Ville renouvelle son parc de véhicules. Prochainement, une nouvelle navette de 22 places (dont 10 places assises et un emplacement pour fauteuil roulant) circulera en centre-ville. Un investissement de 89 900 € HT.

DES VÉHICULES «RELOOKÉS»

Vous l'avez sans doute remarqué, depuis le début d'année, les bus ont revêtu leur nouvelle livrée. Un graphisme, aux couleurs de la façade aux 1000 lettres du Musée Champollion-Les Ecritures du Monde avec, en filigrane, des hiéroglyphes qui rappellent le lien entre Figeac, l'Egypte et Jean-François Champollion. L'occasion de réaffirmer l'identité de notre réseau de transports publics urbains et de lui redonner un « coup de jeune ».



Transport ferroviaire

La gare de Figeac à nouveau desservie par les trains



planifiés de longue date, et remettre en état une partie des installations endommagées. Ces travaux permettront d'augmenter le nombre de trains pour arriver à 18 par jour au début du mois de juin. Durant cette période, un service de bus de substitution sera mis en place.

LIGNE CAPDENAC-AURILLAC

Depuis l'incendie, aucun train ne circule sur cette ligne. Une étude est en cours pour la remettre en circulation. En attendant, **le service de bus de substitution est maintenu.**

POUR EN SAVOIR PLUS

TER : www.ter.sncf.com/occitanie

INTERCITÉS :

www.oui.sncf www.sncf.com/fr

Info trafic TER Occitanie :

0 800 31 31 31

Info trafic Grandes Lignes :

0 805 90 36 35

Téléchargez l'application SNCF et restez informés en temps réel

Depuis le 4 février, les trains s'arrêtent à nouveau à Figeac suite à la réalisation d'aménagements permettant l'accès aux quais depuis le parking de l'avenue des Poilus et des travaux effectués sur l'éclairage des quais, le cheminement piétons et la signalétique à destination des voyageurs. Les agents SNCF sont présents sur place afin d'assurer l'information et l'orientation des voyageurs.

Prochainement, une gare provisoire (bungalows) sera mise en service sur le parking des Poilus **pour renforcer l'accueil et proposer un service de vente.** Dans l'attente, les voyageurs sont invités à anticiper l'achat de leur titre de transport dans une autre gare ou sur Internet.

LIGNE BRIVE-RODEZ

La circulation sur cette ligne avait repris le 10 décembre 2018 sans que les trains marquent l'arrêt à Figeac. **Aujourd'hui, 11 trains TER circulent sur 18, complétés par 7 navettes autocars pour lesquelles un arrêt a été aménagé le long de l'avenue des Poilus.**

A noter, la ligne Brive-Rodez sera de nouveau interrompue du 25 mars au 3 juin pour réaliser des travaux de maintenance,

L'accès aux quais se fait depuis le parking de l'avenue des Poilus.





Frigo et étagères solidaires

Moins de gaspillage pour plus de solidarité !

Tout est parti d'un constat simple mais édifiant : aujourd'hui, nous jetons entre 20 et 30 kg de nourriture par an, dont 7 kg d'aliments encore emballés. Une situation liée directement à nos modes de consommation (achats impulsifs lors de promotions, mauvaise gestion des denrées...). Face à cela, un nombre croissant de personnes dans le besoin ne mangent pas à leur faim ou pas de manière équilibrée.

Pour **lutter contre le gaspillage alimentaire et aider les plus démunis**, une pratique se développe depuis quelques années en France : l'installation de réfrigérateurs en libre-service, appelés « frigo solidaire » où chacun peut déposer des denrées alimentaires non consommées pour en faire bénéficier d'autres. Un dispositif qui vise aussi à **favoriser la solidarité locale** et à **créer du lien social**.

A Figeac, une initiative de ce type est portée depuis plusieurs semaines par le **Centre Social et de Prévention, le restaurant associatif « La Petite Graine Solidaire » et le Conseil Municipal Jeunes**. Le projet est sur les rails, reste à définir l'implication de chacun pour assurer le bon fonctionnement du dispositif.

Un **financement participatif en ligne a été lancé mi-décembre pour l'achat d'une vitrine réfrigérée et d'étagères qui seront installées dans le hall du Centre Social**. L'objectif : récolter 1000 € d'ici fin mars pour une mise en service en mai 2019. Fin janvier, grâce à la générosité des internautes, 550 €, soit un peu plus de la moitié de la somme, avaient déjà été collectés.

COMMENT ÇA MARCHE ?

→ Chacun (particuliers, commerçants, restaurateurs) peut y déposer des produits frais (fruits, légumes), produits laitiers (Date Limite de Consommation non dépassée) ou des aliments secs (biscuits, farine, sucre, pâtes...) encore emballés et non entamés. Sont interdits, les plats cuisinés maison, la viande et le poisson (risque de rupture de la chaîne du froid) et l'alcool.

→ Les personnes démunies (sans-abris, familles et retraités aux revenus modestes, étudiants...), selon leurs besoins, peuvent se servir librement et gratuitement.



Pour participer à cette initiative écologique et sociale, il suffit de se connecter sur www.helloasso.com/associations/la-petite-graine-solidaire/collectes/le-frigo-solidaire.

Vite dit

NOUVEAUX HABITANTS

Inscrivez-vous à la prochaine cérémonie d'accueil !

Pour faciliter l'intégration des nouveaux arrivants, la municipalité organise, environ tous les deux mois, une réception d'accueil pour les habitants installés depuis le 1er janvier de l'année. Elle se tient à l'Hôtel de Ville, en présence du Maire et de plusieurs membres du Conseil Municipal.

Pour participer, il suffit de s'inscrire en remplissant le formulaire disponible en Mairie (à l'accueil et auprès des services à la population) et en téléchargement sur le site www.ville-figeac.fr (rubrique « Nouveaux arrivants »).

www.ville-figeac.fr

Le site de la Ville fait peau neuve



Après le magazine municipal en fin d'année, la Commune continue de moderniser ses outils de communication. Il y a plusieurs mois, elle a confié la refonte de son site internet à l'agence Mobiloweb. Un travail réalisé en étroite collaboration avec la webmaster de la collectivité et Pascal Bru, adjoint à la Communication.

La nouvelle version est en ligne depuis mi-février. Plus attractif, plus fonctionnel et mieux adapté aux besoins des citoyens, c'est l'outil indispensable pour effectuer vos démarches administratives en quelques clics, vous informer et participer à la vie de la cité.

MODERNE ET ERGONOMIQUE

Le design du site a été entièrement repensé avec une **nouvelle charte graphique, épurée, dynamique et conviviale**, qui privilégie l'accroche visuelle. Cette **mise en page simplifiée** facilite la navigation et permet un **accès plus direct à l'information**. Il répond ainsi aux attentes des internautes et aux pratiques actuelles du web.

Quatre grandes rubriques :

→ **Votre Mairie** : Conseil Municipal, services, démarches administratives en ligne (demande d'actes d'état civil, inscription dans les écoles, restauration scolaire, activités périscolaires...)

→ **Je suis Figeacois(e)** : toutes les infos liées à l'éducation, le logement, la solidarité, la vie pratique, la santé,

l'économie, la vie associative, la jeunesse

→ **Tourisme/Environnement** : Domaine du Surgié, déchetterie, collecte des ordures ménagères, eau et assainissement, transport et mobilité

→ **Culture/Sport/Loisirs** : Astrolabe, musées et service patrimoine de la Ville, festivals, équipements et activités sportives

Trois autres points d'entrée :

→ **« L'actualité incontournable »** : agenda mis à jour quotidiennement

→ **« A la Une »** : focus sur un événement important et renvoi vers une page plus détaillée

→ **Magazines et vidéos** : reportages de Canal fi, bulletin municipal « Figeac Infos » et journal « Le Grand-Figeac » consultables en ligne

NOUVELLES FONCTIONNALITÉS

→ **Rubriques en accès rapide** depuis toutes les pages du site (démarches administratives, plan, agenda, nouveaux arrivants, circulation/travaux...).

→ **Plan interactif** : idéal pour localiser les infrastructures de la ville (administrations, établissements scolaires, de santé, équipements culturels, sportifs...) et accéder à une fiche détaillée

→ **Annuaire des associations** (culturelles, sportives, caritatives...) avec moteur de recherche

ACCESSIBILITÉ ET PORTABILITÉ : POUR TOUS ET QUEL QUE SOIT LE SUPPORT

Le site répond aux normes d'accessibilité (possibilité d'adapter la taille du texte, d'accompagner les images de texte, navigation au clavier) **pour les personnes âgées ou en situation de handicap visuel, auditif ou moteur.**

Compatible avec tous les navigateurs web, cette nouvelle version s'adapte également à la taille de l'écran de l'utilisateur permettant de **naviguer sur tous les supports multimédias** (ordinateur, tablette ou smartphone).



en chiffres

En ligne depuis janvier 2010,
le précédent site affichait :

→ plus de **2 980 000** pages vues **en 8 ans**

→ une moyenne de **500** visiteurs/jour

→ des consultations depuis le **monde entier** :
France, Europe mais aussi les Etats-Unis, l'Afrique
et même le Moyen-Orient !

Affichage urbain

De nouveaux mobiliers
prochainement implantés



Depuis 2013, dans le cadre d'un marché de mobilier urbain publicitaire signé avec la société Védiaud, la Ville dispose de 10 abribus voyageurs, 43 planimètres (appelés « sucettes »), 1 colonne d'affichage culturel et 2 journaux électroniques.

Ces mobiliers sont utilisés pour diffuser de l'information municipale (réunions, travaux, permanences...), annoncer les manifestations se déroulant sur le territoire communal (spectacles, conférences, visites, ateliers...) ou relayer des campagnes nationales (prévention, sensibilisation...). Les panneaux lumineux peuvent également transmettre des messages d'alerte à la population dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (en cas d'inondation par exemple).

La Ville a souhaité **compléter ce dispositif pour couvrir des quartiers non encore pourvus**. Ainsi, **2 autres journaux électroniques** seront bientôt installés : l'un avenue Joseph Loubet (à proximité de l'Astrolabe), l'autre au carrefour avenue des Poilus - avenue Emile Bouyssou. Celui implanté devant le cimetière, sera déplacé à l'autre bout du foirail, côté pharmacie, pour plus de visibilité. **Trois planimètres supplémentaires** seront aussi implantés sur des quartiers en plein développement : avenue de Nayrac et avenue Julien Bailly.

Ces supports sont mis gratuitement à disposition des associations, en priorité les associations figeacoises.

Pour en savoir plus, contactez le service Informations Municipales en Mairie (service.communication@ville-figeac.fr) et téléchargez les formulaires disponibles sur le site www.ville-figeac.fr (rubrique Vie Associative).



A la reconquête du centre-ville !

Comme les 222 villes retenues pour participer au plan national « Action Cœur de Ville », Figeac signait le 27 septembre dernier la convention prévoyant un diagnostic et l'élaboration d'un plan d'actions à mener d'ici fin 2022. Développement économique et commercial, habitat, mobilité et accessibilité, aménagement et mise en valeur de l'espace public ou encore services publics : les champs d'actions concernent tous les secteurs de la vie quotidienne.

Pour mener à bien ce programme ambitieux, la Ville a recruté **une cheffe de projet** pour un contrat de 3 ans. En poste depuis début janvier, Chloé Escapoulade (voir encadré) est **chargée de piloter les études préalables** (élaboration des cahiers des charges, suivi financier...) **et d'accompagner**, en étroite collaboration avec les services du Grand-Figeac, **la phase pré-opérationnelle d'une OPAH « Rénovation Urbaine »** couvrant le centre-ville de notre commune.

Parmi les premières actions à intégrer le dispositif, on retiendra la reconduction du dispositif « Aide à la restauration des façades » (voir article p 16) et la réhabilitation de la maison médiévale située 10 rue Séguier. La Ville, dans le cadre d'un appel à projet « Réinventons nos cœurs de ville », envisage d'y aménager un lieu, innovant et pédagogique, où différents acteurs locaux interviendront autour du thème « Comment habiter le centre-ville ». Pour l'épauler et assurer le suivi du second axe du programme, visant à renforcer et dynamiser le commerce de centre-ville, **un manager de centre-ville**, également sous contrat de 3 ans, rejoindra Chloé Escapoulade début mars. Son rôle consistera à **réunir et fédérer l'ensemble des acteurs économiques du centre-ville et les partenaires potentiels afin de susciter une nouvelle dynamique**. Objectif : mieux répondre aux grands enjeux du commerce, qu'ils soient liés aux comportements d'achat ou au contexte économique, tout en tirant partie de la forte attraction démographique et patrimoniale de notre ville. Précisons que pour le recrutement de ces deux agents contractuels, la Ville a bénéficié du soutien financier de l'Etat.



**CHLOÉ ESCAPOULADE,
CHEFFE DE PROJET
« ACTION CŒUR DE VILLE »**

Dans le cadre de sa formation - un Master « gestion des territoires et développement local » - Chloé Escapoulade a travaillé sur le secteur sauvegardé de Cahors.

Une mission menée au plus près des habitants. Puis, elle a passé un an à Albi au sein d'un bureau d'études spécialisé en urbanisme commercial. Native de Cahors, c'est avec grand plaisir qu'elle a accepté ce poste à Figeac, retrouvant un département dont elle connaît bien les problématiques mais aussi les atouts.

« Pour renforcer l'attractivité et redynamiser un centre-ville, il faut prendre en compte le quotidien des habitants sous différents axes : habitat, commerce, transports, espaces publics, services à la population... tout est lié. L'idée c'est de donner envie aux gens de vivre en centre-ville. Pour cela, il faut avoir une réflexion globale et transversale sur nos modes de vie, de consommation et de déplacement. Plusieurs diagnostics ont été lancés sur Figeac concernant le logement, le commerce ou encore la mobilité. Sur cette base, nous allons élaborer des stratégies et définir des actions pour le printemps 2019. »



Accessibilité

Au-delà de l'obligation légale, un enjeu de société



Monique Larroque

A l'école Louis Barrié, une rampe d'accès a été créée entre la cour et le préau.

Suite à la nomination de Marie-Claire Luciani au poste d'adjointe à la Culture et au Patrimoine, Monique Larroque, déjà conseillère municipale, s'est vue confier en novembre dernier la délégation « Handicap et Accessibilité ». Elle revient sur les actions menées et les travaux programmés pour 2019.

Pourquoi avoir accepté cette nouvelle fonction ?

Je suis très sensible à la question du handicap car touchée dans mon entourage proche. C'est aussi la continuité de mon engagement municipal et de mon implication associative. L'accessibilité est l'affaire de tous car chacun de nous peut être un jour confronté à des difficultés pour se déplacer. Quand on parle de personnes à mobilité réduite (PMR), on pense avant tout aux personnes en fauteuil roulant mais celles souffrant de déficience visuelle ou auditive, les personnes âgées ainsi que les familles avec des poussettes sont également concernées.

Quelles sont les obligations légales pour la collectivité ?

La loi de 2005 (*) a imposé aux communes d'établir un plan de mise en accessibilité de la voirie, des espaces et bâtiments publics. Un bureau d'études spécialisé a donc été missionné pour établir un diagnostic. Examiné

par la Commission communale accessibilité, à laquelle participent des représentants des usagers et des associations de personnes handicapées (**), il a donné lieu à l'élaboration d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP), validé fin 2016.

Plusieurs aménagements ont déjà été réalisés ?

Des priorités ont été définies : écoles, salles de spectacle, de réunion, installations sportives et touristiques. Entre 2016 et 2017, plus de 460 000 € TTC ont été consacrés à l'accessibilité des bâtiments communaux (installation de rampes, de bandes pododactiles, élargissement de portes, suppression de seuils...). Concernant le réseau de transport urbain, dix arrêts, identifiés comme prioritaires, ont été mis aux normes pour faciliter l'accès aux bus, tous équipés d'une plateforme mobile et d'un espace intérieur dédié aux PMR. Côté espaces publics et voirie, les cheminements piétons sont régulièrement adaptés : largeur, continuité et revêtement des trottoirs, éclairage des passages piétons, implantation du mobilier urbain... tout est étudié. Le réaménagement des avenues Philibert Delprat, Julien Bailly et du faubourg du Pin sont d'excellentes illustrations.

Quels seront les prochains travaux engagés ?

En 2019, la principale opération concernera l'Hôtel de Ville avec le réagencement de l'accueil et l'installation d'un ascenseur pour desservir notamment la salle du Conseil Municipal et l'espace Patrimoine. Les efforts faits ces dernières années ont porté leurs fruits. Depuis 2008, le taux d'accessibilité de la voirie et des espaces publics est en effet passé de 42 % à 50 %. Une amélioration très satisfaisante compte tenu de la topographie naturelle de la ville (rues étroites, en pente) qui fixe le taux potentiel d'accessibilité à 61 %. Pour les emplacements de stationnement PMR, Figeac affiche un taux de près de 4 % avec 85 places PMR sur 2 344 places soit 2 fois le ratio imposé par la loi.

(*) Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

(**) APEAI, APF, AAJHL, Aînés Ruraux du Lot

**L'ACCESSIBILITÉ C'EST
L'AFFAIRE DE TOUS**

PUBLICITE

Élus Figeac Ensemble

A chacun sa méthode

Depuis bientôt 5 ans, la majorité municipale met en œuvre son programme, en concertation avec les habitants des quartiers : travaux de voirie, grands équipements, dénomination des voies, amélioration des services au public, accessibilité avec les associations concernées.

En lien avec le Grand-Figeac des débats sont organisés à l'Astrolabe, les salles municipales sont mises à disposition pour des réunions publiques à l'initiative de citoyens, les parents ont été consultés sur les rythmes scolaires et la qualité des activités proposées, l'association des commerçants est en lien permanent avec la ville. Les nouveaux habitants sont accueillis, l'application Vooter permet au public, qui le désire, de s'exprimer. Dans les semaines qui viennent les réunions publiques sur la révision du Plan Local d'Urbanisme permettront aux habitants de donner leur avis sur la ville de demain.

Au-delà des permanences en Mairie (tous les samedis matins sans rendez-vous) et des cahiers de doléances, vos élus viennent à votre rencontre dans les assemblées générales d'associations et lors des manifestations où ils sont invités.

Proximité, écoute, nous permettent, au quotidien, de recueillir vos avis et de répondre, chaque fois que cela est possible, à vos demandes.

Le Maire : André Mellinger

Les adjoints : Bernard Landes, Marie-France Colomb, Christiane Sercomanens, Guillaume Baldy, Marie-Claire Lucciani, Antoine Soto, Pascal Bru et Anne Laporterie.

Les conseillers municipaux (dont 7 délégués) : Martin Malvy, Roland Gareyte, Christian Caudron, Marta Luis, Michel Lavayssière, Josiane Lajat, Lionel Bodi, Monique Larroque, Maurice Pons, Amélie Roussilhe et Nathalie Faure.

Élus Renouveau pour Figeac

Les souhaits exprimés depuis 2014 par notre groupe d'élus sont au cœur des doléances locales formulées récemment : transparence de la vie publique, information des riverains avant de lancer un projet, baisse de la pression fiscale sur le territoire figeacois, priorisation des dépenses en fonction de l'intérêt général,...

Afin de tenir compte du ressenti des habitants dans la gestion de notre ville, des mesures méritent d'être étudiées comme la nomination de référents de quartiers ou le référendum municipal pour avoir une vision globale plus réaliste qu'avec la plateforme numérique Vooter. De même, une assemblée citoyenne, tirée au sort chaque année et plus représentative que le CMJ, pourrait être consultée lors des réflexions conduites en commissions communales.

De telles dispositions valoriseraient la démocratie participative tout en rappelant à chacun le sens de l'engagement au profit de la collectivité et la nécessaire solidarité.

Les conseillers municipaux : Henri Szwed, Nicole Dargegen, Bernard Prat et Aurélie Barateau.

Élus Vivre Figeac

Questions de couleurs et de sensibilité

Nous avons découvert en même temps que vous le nouveau « Figeac Infos ».

Comme vous, nous nous sommes interrogés.

Un fond noir pour la page d'expression libre pour que la parole des élus soit moins lisible ?

Un vert bien pâle pour des préoccupations environnementales moquées et négligées ?

Un rose terni par une gouvernance opportuniste ?

Un jaune pour rappeler que les citoyens réclament équité fiscale, respect et considération.

Gris, couleur de l'avenir ? Nous continuons à croire à une couleur plus lumineuse et porteuse d'espoir. La prise de conscience est urgente au plan local comme national. Depuis les dernières municipales nous le martelons. Il ne peut y avoir de démocratie que participative. Il ne peut y avoir d'élus que porteurs de la parole des citoyens. Les Figeacois comme tous les français ne veulent plus qu'on leur explique, ils veulent qu'on les entende et respecte leurs opinions.

Les conseillers municipaux : Chantal Bergès, Philippe Brouqui, Patricia Gontier et Stéphane Dupré

Restauration des façades

Le dispositif d'aide est reconduit pour deux ans

A Figeac, le patrimoine tient un rôle majeur dans l'économie locale. Les retombées économiques sont prouvées sur le tourisme, le commerce et l'artisanat. C'est pourquoi, depuis plusieurs décennies, la Ville de Figeac mène une politique de sauvegarde du patrimoine bâti et d'aides à sa mise en valeur (OPAH, PIG...). Afin de poursuivre cet effort, la municipalité lançait en 2018, à titre expérimental, un nouveau dispositif destiné à encourager les travaux de restauration des façades d'immeubles situés dans le périmètre du Site Patrimonial Remarquable (*). Suite au succès de l'opération, la Ville a choisi de la prolonger jusqu'en 2020.

Rappelons que **ce dispositif**, mené en partenariat avec la Région Occitanie et le Département du Lot, **permet aux propriétaires, bailleurs comme occupants, de bénéficier d'une aide publique** (30% du montant HT des travaux plafonné à 8 000 € par façade et 16 000 € par immeuble) **sous réserve des critères d'éligibilité**. Dans le cas de restauration d'éléments architecturaux particulièrement remarquables, une aide spécifique de 50% peut être accordée. De plus, la Ville a signé une **convention avec la Fondation du Patrimoine** permettant aux propriétaires de bénéficier d'une **déduction fiscale** jusqu'à 100% du montant TTC des travaux.

DEUX ENJEUX : LA MISE EN VALEUR ET L'ATTRACTIVITÉ DU CENTRE ANCIEN

En allégeant la facture des travaux, le dispositif donne un « coup de pouce » aux propriétaires et les incite à aller au bout de leur projet. **Grâce à l'aide, certains engagent une réhabilitation complète de leur immeuble**, incluant la façade qui n'était pas forcément prévue au départ. **Le résultat visible, c'est l'embellissement de la ville qui profite aux habitants comme aux visiteurs de passage.**

Au-delà de l'amélioration du cadre de vie des Figeacois(e)s et de la mise en valeur du patrimoine architectural du centre ancien, **ces réalisations participent aussi à la redynamisation du centre-ville en renforçant son attractivité**. A ce titre, le dispositif s'intègre parfaitement dans le cadre du projet national « Action Cœur de Ville » pour lequel Figeac a été retenu. L'un des volets concerne en effet l'habitat à travers, notamment, la « chasse » aux logements vacants et insalubres. Pour attirer à nouveau des habitants en centre-ville, il faut développer l'offre de logement.

C'est un projet ambitieux, la Ville en est consciente. Il est donc logique que la façade, en tant qu'élément identitaire et partie la plus visible, bénéficie d'une aide publique. Afin que d'autres propriétaires profitent du dispositif, la Ville envisage donc en 2019 de consacrer une nouvelle enveloppe de 200 000 €.

UN ACCOMPAGNEMENT TOUT AU LONG DU PROJET

En Site Patrimonial Remarquable, le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur implique certaines règles. Les propriétaires s'engagent donc à **respecter des critères précis pour l'exécution des travaux** comme confier le chantier à un entrepreneur qualifié pour l'intervention sur le patrimoine bâti ou faire appel à un architecte. Des conditions qui doivent **garantir la qualité du projet final**.

Pour conseiller les porteurs de projets, le service patrimoine de la Ville, la commission Urbanisme et l'architecte des bâtiments de France suivent chaque projet de A à Z. Si le dossier est éligible, l'attribution de l'aide est ensuite soumise au vote du Conseil Municipal.

(* Anciennement « Secteur Sauvegardé »)

→ **Pour en savoir plus** sur les conditions d'attribution de l'aide, consultez le règlement disponible sur www.ville-figeac.fr.

Renseignements : service du patrimoine
– Hôtel de Ville – 05 65 50 05 40 –
service.patrimoine@ville-figeac.fr

2018 : EXPÉRIMENTATION RÉUSSIE

→ 18 dossiers déposés représentant 19 façades à restaurer et 45 logements à réhabiliter ou à créer

→ 13 dossiers acceptés (5 opérations en cours et 2 achevées) représentant :

- 478 273 € de travaux éligibles
- 125 356 € d'aides versés sur une enveloppe de 200 000 € (le reliquat abondera l'enveloppe 2019)
- un excellent ratio : pour 100€ versés, 380 € injectés dans l'économie locale



Avant

Après



Restauration des remparts

Point d'étape sur un chantier délicat



Reconstruction de la courtine nord.
Le chantier mi-février

Situés Champ Saint-Barthélemy et longs de 350 mètres, les remparts sont les derniers vestiges de l'enceinte de la cité médiévale. Tracés au XII^{ème} siècle, ces fortifications ont été régulièrement remaniées jusqu'au XVII^{ème} siècle. Classés Monument Historique depuis 1995, les remparts ont bénéficié de campagnes régulières d'entretien. Depuis juin 2018, des travaux conséquents de sauvegarde et de réhabilitation sont menés sur la partie la plus dégradée, une section de 70 m de long intégrant une tour et deux courtines, l'une d'elle ayant été affectée par un éboulement en 2013.

La restauration de la courtine sud, aujourd'hui achevée, dévoile un rempart consolidé dont l'aspect ruiné a volontairement été conservé pour respecter l'histoire du monument. L'absence de couronnement et les irrégularités permettent en outre un meilleur écoulement des eaux. Un travail de grande qualité réalisé par l'entreprise Bourdarios.

Sur la courtine nord, devant l'absence de fondations et l'état de fragilité du mur, l'intervention s'est révélée plus délicate que prévue. En accord avec l'architecte du chantier, l'entreprise, les services du ministère de la Culture, le service Patrimoine de la Commune et l'élu en charge du dossier, le parti pris architectural a été modifié. Les longrines et micropieux ont été abandonnés au profit du démontage intégral de la courtine afin de creuser de profondes fondations et d'y couler un socle en béton destiné à supporter le poids du mur. Ces contraintes techniques ont conduit au vote d'un avenant de 56 000 € HT (sur un programme de 900 000 € HT) et à un léger retard sur le calendrier prévisionnel du chantier.

En mars, débutera la restauration de la tour avec la reprise de la maçonnerie (remontage d'une façade à pans de bois) et la réfection de la charpente et de la couverture. Les travaux se poursuivront jusqu'à l'été 2019.

Hommage à 3 femmes

...aux parcours singuliers

Après Marie Laborde (*), la Ville a souhaité rendre hommage à Lotte Eisner et Jeanne Gualieu, deux autres femmes qui ont compté dans l'histoire du pays de Figeac. Leur nom sera donné à une salle de l'ancien Collège du Puy, le 8 mars à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes. Une conférence complètera cet hommage.

CONFÉRENCE

Trois itinéraires de femmes en pays de Figeac aux XVIII^{ème}, XIX^{ème} et XX^{ème} siècles

Benjamin Philip (responsable du service patrimoine), Christophe Galinon (responsable des archives municipales) et Céline Ramio (conservatrice du musée Champollion-Les Ecritures du Monde), reviendront sur les itinéraires singuliers de ces trois personnalités et la place de la femme à trois époques distinctes.

Vendredi 8 mars
19h
Médiathèque de l'Astrolabe
Entrée libre

JEANNE GUALIEU (1745 - 1807)

La mère de Jean-François Champollion incarne les racines quercynaises du déchiffreur des hiéroglyphes, né à Figeac en 1790, dont le père était dauphinois. Issue d'une famille originaire de Faycelles, elle épouse en 1773 Jacques Champollion, libraire établie place du Froment (actuelle place Carnot). Elle aura sept enfants. Sa vie reste largement méconnue, même si la tradition locale s'est emparée de son image autour de la naissance et de l'enfance de son illustre fils. Si Jean-François Champollion quitte Figeac en 1800, Jeanne Gualieu y demeurera jusqu'à sa mort et illustrera les liens durables de sa famille avec le Lot.

MARIE LABORDE

Personnalité marquante de la vie figeacoise à la fin du XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècle, Marie Laborde a connu plusieurs vies. Originaire de Pau, où elle naît en 1857, Marie Laborde est religieuse à Figeac dans les années 1880. Sœur de Nevers, elle exerce son service auprès des enfants et des personnes âgées, avant de renoncer à ses vœux. Pendant près de quatre décennies, elle dirigera ensuite l'école communale laïque de la place Vival. Mais c'est surtout son engagement dans les œuvres de charité de la Première Guerre mondiale qui marquera durablement les Figeacois. Responsable d'un atelier de confection au service des soldats, animatrice de plusieurs organismes de charité, fondatrice d'un magasin municipal où les denrées alimentaires sont vendues à prix coûtant, son action exemplaire est reconnue par l'État. Elle quitte Figeac en 1923 pour rejoindre la région bordelaise, où elle s'éteint à une date encore inconnue.

LOTTE EISNER (1896 - 1983)

Quel lien unit une Allemande passionnée de cinéma et Figeac ? Née à Berlin dans une famille juive, Lotte Eisner fut, avant l'arrivée au pouvoir d'Hitler, la première femme critique de cinéma d'Allemagne.

En exil à Paris dans les années 1930, elle y rencontre Henri Langlois et Georges Franju, fondateurs de la Cinémathèque française. Pendant l'Occupation, Lotte Eisner est chargée du classement et de l'étude d'une partie du fonds de la Cinémathèque, mise à l'abri au château de Bédurier. Elle vivra dans la clandestinité à Bédurier et à Figeac quelques années vouées à la sauvegarde de films importants des cinémas allemands et russes.

Après la guerre, devenue officiellement l'une des conservatrices de la Cinémathèque française, Lotte Eisner poursuit à Paris son activité dédiée à la protection et à l'enrichissement du patrimoine cinématographique.

(* L'hommage à Marie Laborde a eu lieu lors des commémorations du Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.



Lotte Eisner

PUBLICITE

